

Note de bilan final

Institut de l'Engagement

Projet porté par
L'Institut de l'Engagement



dans le cadre du dispositif



Durée de l'action soutenue :
De janvier 2015 à octobre 2017

Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse

Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse - MAFEJ

Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire - INJEP

Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative - DJEPVA



95, avenue de France – 75650 Paris CEDEX 13

www.experimentation.jeunes.gouv.fr

INTRODUCTION

Ce projet a été financé par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse (FEJ) dans le cadre de l'appel à projets permanent lancé en 2014 sur le déploiement de projets innovants d'utilité sociale.

Le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves, développer la mobilisation des jeunes au service de causes d'intérêt général et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires et selon des modalités diversifiées et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guident les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

Sur un autre registre, le programme lancé en 2014 a eu pour vocation d'identifier, de mettre en valeur, de soutenir et de faciliter l'extension d'initiatives socialement innovantes, portées bénévolement par des associations, des fondations, des entreprises. Programme interministériel placé sous l'égide du Président de la République, il a été animé par le ministre chargé de la jeunesse, chargé également du soutien à de la vie associative. Les projets sélectionnés ont reçu un appui financier, un accompagnement personnalisé et un label intitulé « La France s'engage ».

Le contenu de cette note de bilan n'engage que ses auteurs, et ne saurait en aucun cas engager le Ministère.

Ministère de l'Education nationale et de la jeunesse
Direction de la Jeunesse, de l'Education populaire et de la Vie associative
Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire
Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France – 75650 Paris CEDEX 13

Pour plus d'informations sur l'évaluation du programme, vous pouvez consulter les rapports d'évaluation remis au Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse par les quatre équipes de recherche sélectionnées par le FEJ : Itinere Conseil sur les projets relevant du champ de « Lutte contre l'exclusion/Santé », le cabinet GESTE sur les projets portant sur « l'emploi et l'insertion », la société de conseil Planète Publique sur les projets relevant de « l'éducation et de la formation » et l'Agence PHARE sur le « Numérique » et les projets « Citoyenneté/Vie associative »
Ces documents sont consultables sur le site www.experimentation.jeunes.gouv.fr.

FICHE SYNTHÉTIQUE DU PROJET

Cette fiche doit tenir en une seule page et être remplie en utilisant le cadre suivant.

THÉMATIQUE : Citoyenneté et vie associative, Jeunesse Numéro du projet : LFSE_467
LE DISPOSITIF DE DEPLOIEMENT EXPERIMENTÉ
Titre : Développement et régionalisation de l'Institut de l'Engagement
Objectifs initiaux : Mettre en place une organisation efficace sur l'ensemble du territoire, solide et structurée ; Mobiliser autour des lauréats les compétences de partenaires et leur ouvrir des voies vers leur projet d'avenir dans leur région ; Assurer la diffusion des méthodes de détection, orientation, accompagnement et formation construites pendant les premières années de l'Institut, au sein du réseau territorial de l'Institut et au-delà ; Créer entre les anciens lauréats et autour des lauréats un réseau de partage de compétences et d'enrichissement mutuel, autour des valeurs portées par le Service Civique et l'Institut.
Descriptif synthétique du dispositif innovant et de sa valeur ajoutée : L'Institut de l'Engagement repère des jeunes ayant démontré leur potentiel pendant une période d'engagement, et les accompagne selon leur projet vers un parcours de formation, d'emploi ou de création d'activité.
Type de déploiement mis en place : Ouverture d'antennes régionales ; Augmentation du nombre de bénéficiaires
Public(s) cible(s) et nombre de nouveaux bénéficiaires atteints: Jeunes ayant fait preuve de leur potentiel pendant une mission au service de l'intérêt général <i>Sur la période juin 2014 – décembre 2017, le nombre de nouveaux lauréats accompagné a été de 2210</i>
Nouveaux territoires de mise en œuvre : Ouverture d'une antenne Grand Sud-Est Ouverture d'une antenne Grand Sud-Ouest Création d'une « Mission de l'Engagement » avec le CD31 Ouverture d'une antenne Grand Est
Partenaires effectifs du projet : 300 partenaires (établissements d'enseignement, entreprises, fondations, associations, collectivités, incubateurs...) qui participent aux actions de l'Institut, valorisent l'engagement des jeunes, et ouvrent leurs portes aux lauréats
Partenaires financiers du projet : Le financement de l'Institut repose à 80% sur des fonds privés (entreprises, fondations, taxe d'apprentissage, particuliers...). Le principal soutien financier est la Fondation Bettencourt Schueller.
Appui au projet L'Institut de l'Engagement s'est appuyé sur son réseau de partenaires.
Durée de l'expérimentation : (1) Durée initiale : 36 mois (2) Durée effective : 36 mois
LE PORTEUR DU PROJET
Nom de la structure : Institut de l'Engagement Type de structure : association Effectif de la structure : 23 Nombre de personnes dédiées au déploiement du projet : 6

PLAN DE LA NOTE

SOMMAIRE

I-RAPPEL DE VOTRE PROJET ET DE VOS OBJECTIFS DE DEPLOIEMENT

II- PARTENARIATS INITIAUX SUR LE PROJET DE DEPLOIEMENT

III. BENEFICIAIRES VISES

IV. ACTIONS MISES EN ŒUVRE

V. RESULTATS

VI. ENSEIGNEMENTS SUR LE DEPLOIEMENT MIS EN PLACE

VII. CONCLUSION

I-RAPPEL DU PROJET ET DES OBJECTIFS DE DEPLOIEMENT

Créé en 2012, l'Institut de l'Engagement (anciennement Institut du Service Civique) repère, grâce à une procédure d'admission exigeante, des jeunes qui se sont engagés dans une mission d'intérêt général et y ont fait la preuve de leurs talents.

En valorisant leur potentiel et la qualité de leur engagement auprès de ses partenaires (établissements d'enseignement supérieur, entreprises, fondations), l'Institut leur ouvre les portes qui leur permettent de réaliser leur projet d'avenir (formation, emploi, création d'activité).

En les sensibilisant, notamment lors de ses Universités de l'Engagement, aux grands enjeux du monde qui les entoure et en leur donnant les clés pour agir, l'Institut forme une nouvelle génération de responsables, porteurs des valeurs d'engagement et de citoyenneté.

L'Institut de l'Engagement a été conçu depuis sa création pour accueillir des jeunes venus de tout le territoire, France métropolitaine et DOM-TOM.

Implanté à l'origine à Paris, il mobilise dès sa création des partenaires partout en France et accompagne des lauréats sur tout le territoire.

Les années 2012 et 2013 ont permis de tester, améliorer et valider à la fois les principes et les éléments de méthode de l'Institut de l'Engagement.

En 2014, au vu des résultats très satisfaisants, l'Institut a souhaité monter rapidement en puissance pour accueillir un plus grand nombre de lauréats : de 150 en 2012, à 700 par an à partir de 2016.

Une étude menée avec le soutien d'un mécénat de compétence (Accenture) a montré l'intérêt d'un déploiement régional pour atteindre ces objectifs de croissance et notamment pour développer les partenariats qui permettent de donner à l'Institut les moyens de son développement et d'ouvrir le plus grand éventail de parcours à ses lauréats.

L'objectif du projet était de créer, sur un modèle qui pouvait être adapté aux contraintes et spécificités régionales, des antennes à partir desquelles mener son action, plus près des lauréats et des partenaires.

La formalisation des méthodes au sein de l'Institut, la structuration de son fonctionnement et les modes de coordination internes devaient permettre ce déploiement sans perte de qualité, d'efficacité ni de souplesse. .

II- PARTENARIATS INITIAUX SUR LE PROJET DE DÉPLOIEMENT

Les partenaires initiaux du projet de déploiement sont :

- Les près de 80 établissements d'enseignement partenaires de l'Institut de l'Engagement en juin 2014, qui jouent un rôle d'ambassadeurs auprès de structures similaires (ex : SciencesPo Lille pour le développement des partenariats avec les autres IEP, l'INSA Toulouse pour le réseau INSA, etc.)
- La quinzaine de mécènes – principalement franciliens – de l'Institut de l'Engagement à juin 2014, dont la Fondation Bettencourt Schueller.
- La trentaine d'employeurs partenaires de l'Institut de l'Engagement à juin 2014 : associations, entreprises, de toutes tailles et dans tous secteurs.

III. BÉNÉFICIAIRES VISES

L'Institut de l'Engagement a mis en place une procédure d'admission exigeante et originale qui permet de repérer des jeunes à fort potentiel, indépendamment de leur parcours scolaire, de leur bagage social ou culturel, du type de projet qu'ils souhaitent entreprendre. Cette procédure implique le tuteur qui a suivi le jeune pendant sa mission d'intérêt général et des examinateurs bénévoles, venant de l'entreprise, de l'enseignement et du milieu associatif. Leurs regards croisés permettent d'évaluer le potentiel du candidat et la solidité de son projet.

Les premiers bénéficiaires directs sont les lauréats de l'Institut de l'Engagement : 2 900 admis depuis 2012. Les jeunes admis à l'Institut de l'Engagement se sont tous engagés dans une mission d'intérêt général de longue durée (Service Civique, SVE, volontariat international, bénévolat...) ; ils ont été repérés pour leur fort potentiel, pour leur envie d'agir, de s'impliquer pleinement dans leur projet et de porter les valeurs d'engagement et de citoyenneté.

Ils se heurtent à des obstacles liés à leur parcours, à leur bagage social, financier ou culturel, à un handicap... qui les bloquent dans leur projet d'avenir alors qu'ils ont toutes les capacités pour reprendre leurs études, trouver un emploi ou créer leur activité. L'Institut de l'Engagement les aide à lever ces barrières.

Les lauréats de l'Institut de l'Engagement ont, lors de leur admission, de 16 à 29 ans. Ils sont de toutes origines sociales et géographiques, ont tous types de bagage scolaire, et portent tous types de projets : reprise de formation, recherche d'emploi, création d'activité, dans tous les domaines.

Les profils des lauréats sont extrêmement divers :

- Plus de 70% sont des filles (plus nombreuses à se porter candidates à l'admission) ;
- 40 nationalités différentes sont représentées sur les différentes promotions ;
- 40% d'entre eux ne sont pas diplômés de l'enseignement supérieur lors de leur admission à l'Institut ;
- Plus de 30% des lauréats bénéficient d'une bourse attribuée par l'Institut de l'Engagement sur critères sociaux, en complément des dispositifs auxquels ils ont déjà accès (CROUS, bourses régionales...).
- La part de boursiers CROUS qui attestent des situations sociales les plus difficiles (échelons 5, 6 et 7) est significativement plus élevée parmi les lauréats de l'Institut que dans la population nationale (près de 50% contre 32%) ;
- Les projets des lauréats les mènent vers tous les domaines de formation (des formations sociales aux IEP, des écoles de management aux universités technologiques...) ou d'activité (petite ou grande entreprise, associations ou ONG, création de leur activité...) ;
- Les lauréats développent leurs projets sur l'ensemble du territoire, y compris dans les DOM-TOM.

Les lauréats ne sont pas les seuls à bénéficier des actions de l'Institut de l'Engagement. **Les seconds bénéficiaires directs** sont l'ensemble des candidats à l'Institut de l'Engagement qui bénéficient d'un accompagnement à la préparation de leur projet d'avenir. Depuis 2012, 11 100 jeunes ont déposé un dossier de candidature ; 7 850 ont bénéficié d'un entretien d'orientation.

Le dossier de candidature à l'Institut de l'Engagement impose au candidat de se poser, de réfléchir sur ses compétences, sa personnalité, ses difficultés, ses appétences et envies, de se projeter dans l'avenir. Les évaluations montrent que 90% des candidats jugent que l'élaboration de ce dossier les aide à préciser leur projet d'avenir. Les candidats qui ne vont pas au bout du dossier s'interrompent souvent en réalisant que leur projet est encore trop flou.

Le dossier de préparation au projet d'avenir est ensuite instruit par trois bénévoles qui formulent des propositions et recommandations. Les candidats qui n'ont pas été jugés admissibles sont invités à revenir vers l'Institut pour avoir un retour sur leur dossier et bénéficier des conseils personnalisés des examinateurs qui ont évalué leurs dossiers.

L'entretien d'admission et d'orientation : Les candidats retenus à l'issue de l'examen des dossiers sont conviés à un entretien d'admission et d'orientation. Cet entretien permet à chaque candidat de présenter son parcours et son projet d'avenir devant trois jurés bénévoles issus des partenaires de l'Institut de l'Engagement (enseignement, entreprises, associations, collectivités...), avec lesquels il peut échanger et qui lui prodiguent des conseils sur son orientation et la meilleure façon de faire aboutir ou de redéfinir son projet : voies à explorer, portes à oser franchir, obstacles à identifier, opportunités à saisir, recherches à approfondir...

Les entretiens sont organisés dans 21 villes en France et par visio-conférence. Les candidats qui n'ont pas été retenus à l'issue de cette procédure sont invités à revenir vers l'Institut pour avoir un retour sur leur entretien et bénéficier des conseils émis par le jury et retranscrits par le président de jury.

Les bénéficiaires indirects sont les organismes qui accueillent des lauréats :

- les établissements d'enseignement enrichissent leurs promotions par des profils différents, en intégrant des jeunes qui ont du potentiel, des compétences et des envies en accord avec les spécificités de chaque cursus de formation.
- les entreprises et associations diversifient leurs recrutements sans renoncer à leurs exigences et sans augmenter les risques, en embauchant des jeunes motivés, engagés, qui ont montré les qualités d'initiative et de responsabilité que recherchent ces employeurs
- les dispositifs de soutien à la création d'activité, élément fort de dynamisme économique et d'intégration social, touchent ainsi un public jeune hors des filières habituelles.

L'objectif est que ces partenaires fassent évoluer durablement leurs procédures de recrutement, au-delà des seuls lauréats de l'Institut de l'Engagement, et valorisent les acquis de l'engagement.

Avec quelques années de recul, on peut identifier une autre catégorie de bénéficiaires indirects : en s'engageant autour d'eux, les lauréats ont à leur tour un impact à la fois sur leurs pairs – en servant de modèles et en les incitant à s'engager à leur tour – et sur les associations dans lesquelles ils s'impliquent. Ils dynamisent ainsi les territoires où ils vivent et y développent l'engagement.

IV. ACTIONS MISES EN ŒUVRE

I – ACTIONS MENEES

1 - Antenne Grand Sud-Est

L'antenne Grand Sud-Est, créée à Grenoble début 2015 après une mission de préfiguration de 6 mois, a joué un rôle de pilote dans la régionalisation de l'Institut de l'Engagement. La Préfiguratrice, devenue Directrice d'antenne, a été rejointe par 3 Chargés d'accompagnement. L'antenne participe au recrutement et à l'accompagnement des lauréats sur le territoire, à l'organisation des Universités de l'Engagement, et au développement des partenariats avec des écoles, les entreprises, les associations.

Entre 2015 et 2017, l'antenne Grand Sud-Est :

- a organisé 163 journées de jurys, à Lyon, Grenoble, Marseille, Montpellier et Nice, pour 1100 candidats admissibles ;

- a mobilisé plus de 500 bénévoles sur son territoire pour participer à la procédure d'admission des lauréats (examen des dossiers de candidature, participation aux jurys, parrainage de lauréats) ;
- a accompagné 414 lauréats dans leur projet d'avenir : formation, emploi, création d'activité.

L'Antenne Grand Sud-Est assume la compétence d'organisation des Universités de l'Engagement au niveau national, et a démontré le rôle majeur de ces événements dans la mise en œuvre d'une dynamique territoriale. En 2015, l'Antenne Grand Sud-Est a organisé la première Université de l'Engagement en Rhône-Alpes, à Autrans. Elle a su mobiliser un réseau de partenaires locaux pour organiser plusieurs dizaines d'ateliers pour les 400 lauréats de la promotion 2015. Cette dynamique s'est poursuivie avec l'organisation de 3 autres Universités de l'Engagement à Autrans en 2016, 2017 et 2018, et d'une Université de l'Engagement à Lyon. Début 2017, avec la tenue d'une première Université de l'Engagement à Marseille, l'Antenne Grand Sud-Est a montré la capacité de l'Institut de l'Engagement à monter un événement d'ampleur dans une région où il n'est pas directement implanté.

L'Antenne Grand Sud-est anime ainsi un réseau territorial d'envergure ; elle développe et mobilise des des partenaires et des compétences pour accompagner les lauréats de son territoire dans leur projet d'avenir.

Si la structure et le mode d'implantation de chaque antenne est spécifique au territoire d'implantation ainsi qu'aux soutiens locaux, cette première antenne a permis de préciser les critères pour le choix d'ouverture et d'implantation des antennes suivantes :

- le nombre de volontaires et lauréats présents sur le territoire,
- les caractéristiques régionales, qui permettent d'évaluer la capacité à mobiliser des partenaires (entreprises et établissements d'enseignement notamment),
- l'accueil et le soutien des collectivités locales.

2 – Antenne Grand Sud-Ouest

La capacité de l'antenne Grand Sud-Est à mobiliser de nouveaux partenaires a poussé l'Institut de l'Engagement à poursuivre la régionalisation. Fin 2015, la deuxième antenne régionale a été implantée en Aquitaine, le Conseil régional ayant manifesté son intérêt pour l'Institut de l'Engagement et sa capacité à soutenir son développement.

L'antenne Grand Sud-Ouest, implantée à Bordeaux. Elle a pour mission de recruter et d'accompagner les lauréats sur son territoire, et de développer les partenariats avec les associations, entreprises, établissements d'enseignement et collectivités.

Entre 2016 et 2017, l'antenne Grand Sud-Ouest :

- a organisé 88 journées de jurys, à Bordeaux, Toulouse, Pau et Poitiers, pour 840 candidats admissibles ;
- a mobilisé 450 bénévoles sur son territoire pour participer à la procédure d'admission des lauréats (examen des dossiers de candidature, participation aux jurys, parrainage de lauréats) ;
- a accompagné 292 lauréats dans leur projet d'avenir : formation, emploi, création d'activité.

Pour renforcer son ancrage territorial, l'antenne Grand Sud-Ouest a coordonné, en lien avec l'antenne Grand Sud-Est, la préparation d'une Université de l'Engagement qui s'est déroulée à Anglet en juin 2017. 350 lauréats et 70 partenaires ont participé à cet événement.

3 – Mission départementale de l'Engagement en Haute-Garonne

Sur la proposition du Conseil Départemental de Haute-Garonne, une autre forme de déploiement territorial a été initiée fin 2016, avec la création d'une Mission départementale de l'Engagement. Sa mission principale est la mise en place de parrainages entre les élus départementaux et les lauréats du département. En 2017, 14 lauréats ont été parrainés par des élus de Haute-Garonne.

4 – Antenne Grand Est

Après son lancement officiel en présence du Président de la République en 2016, puis une période de préfiguration, l'antenne Grand Est a ouvert en juin 2017 à Nancy, avec le recrutement, la formation au siège de

l'Institut de l'Engagement, puis le transfert de 2 chargées d'accompagnement. Un 1^{er} temps partenaires et lauréats a été organisé à la fin de l'année 2017. L'organisation de la première Université de l'Engagement en région Grand Est, en juillet 2018, a été l'occasion de donner une plus grande visibilité à cette antenne et de mobiliser d'autres collectivités (ville de Nancy, métropole du Grand Nancy, Conseil régional grand-Est).

II – CHANGEMENT D'ECHELLE

Pour faciliter le changement d'échelle et la gestion des antennes, les mesures suivantes ont été prises.

1- Structuration des outils et procédures :

- L'Institut de l'Engagement a effectué un travail de formalisation des procédures, afin de faciliter leur transfert vers les antennes, et donc de faciliter le changement d'échelle. Par exemple plusieurs outils ont été mis en place par le Pôle Pédagogique pour servir de référence commune aux chargés d'accompagnement : guide de l'accompagnement des lauréats, guide du parrainage, autodiagnostic pour les lauréats en recherche d'emploi ou en création d'activité... Les Affaires générales et le Pôle Partenariats & Communication ont également formalisé leurs procédures.
- L'Institut de l'Engagement a développé ses outils informatiques, pour assurer l'augmentation du nombre de bénéficiaires, ce qui a permis de passer d'une promotion de 410 lauréats en 2015, à 700 lauréats par an depuis 2016. La plateforme de recrutement et de sélection des candidats développée en interne a pu s'adapter à un nombre croissant de candidatures. Un mécénat de compétences d'Accenture a permis de faire évoluer le CRM Salesforce, base de données de suivi les lauréats, bénévoles et partenaires.
- Les directeurs d'antenne sont membres du comité de direction de l'Institut de l'Engagement, impliqués en cela sur l'ensemble des sujets stratégiques.

2- Déconcentration :

- L'organisation interne de l'Institut a évolué, pour améliorer la circulation de l'information, la coordination interne, les prises de décision.
- La responsabilité hiérarchique des équipes locales - notamment les équipes d'accompagnement - a été transférée du siège aux Directrices d'antennes.
- Certaines compétences nationales sont exercées en région : l'antenne Grand Sud-Est est ainsi référente sur l'organisation des Universités de l'Engagement.
-

V. RESULTATS

1 – Déploiement territorial

L'Institut de l'Engagement est passé d'une seule implantation parisienne à un déploiement sur 4 territoires, l'Ile-de-France et un grand quart Nord-Ouest avec les bureaux parisiens, un grand quart Sud-Est avec l'antenne de Grenoble, un grand quart Sud-Ouest avec l'antenne de Bordeaux et la mission départementale de Haute-Garonne, un grand quart Est avec l'antenne de Nancy.

Les actions de déploiement régional menées depuis 2014 confirment les premiers éléments de bilan :

- les implantations territoriales permettent effectivement de développer des partenariats avec les collectivités locales ; l'intérêt manifesté par le Conseil régional Aquitaine et le Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle a été décisif pour la création et le développement des antennes Grand Sud-Ouest et Grand Est.

- l'organisation d'évènements en région est décisive pour le développement des partenariats ; les Universités de l'Engagement permettent de fédérer un réseau de bénévoles, qui peuvent ensuite être mobilisés dans les autres actions locales (procédure d'admission, parrainage...).
- le surcoût lié aux antennes est faible ; à Bordeaux et Nancy, les locaux sont mis à disposition par les collectivités territoriales, et les antennes ne suscitent que peu de frais RH supplémentaires.
- il est possible d'assurer des fonctions nationales depuis les antennes, comme l'a démontré l'antenne Grand Sud-Est qui assure la référence sur les Universités de l'Engagement ;
- la présence d'antennes confère une souplesse de fonctionnement, à la fois en termes d'opportunités de mobilité interne et pour se saisir d'opportunités locales ; plusieurs salariés de l'Institut de l'Engagement ont pu satisfaire des souhaits de mobilité en étant mutés d'une antenne à l'autre ; la présence d'une antenne en Grand Est ouvre des perspectives de projets sur la thématique européenne.

Un point de vigilance demeure : la levée de fonds en région auprès des entreprises n'a pas l'efficacité escomptée.

2 – Bénéficiaires

Entre 2014 et 2017, l'Institut de l'Engagement a mené à bien un double déploiement : une augmentation du nombre de lauréats accompagnés, et une ouverture à de nouveaux profils de bénéficiaires.

La croissance du nombre de lauréats avait pour objectif de :

- accompagner la croissance du Service Civique et permettre aux jeunes de valoriser cet engagement,
- permettre la mobilisation de partenaires nationaux,
- accroître l'impact social de l'Institut de l'Engagement, en contribuant à l'émergence d'une nouvelle génération de responsables éclairés, et en valorisant l'engagement dans toutes les strates de la société (écoles, entreprises, associations...).

L'Institut de l'Engagement est ainsi passé de 250 lauréats en 2014, à 410 en 2015, puis à 700 par an à partir de 2016.

Pour répondre au rythme des sorties de Service Civique, et pour assurer une bonne qualité de prise en main des lauréats tout en augmentant les effectifs, l'Institut a expérimenté en 2016 la mise en place d'une deuxième session d'admission, à l'automne (500 lauréats admis au printemps, 200 à l'automne). Cette session a effectivement attiré des jeunes qui ne candidataient pas au printemps.

Les anciens lauréats jouent ensuite un rôle important dans la stratégie de déploiement :

- Ils se portent volontaires pour organiser des permanences régionales pendant les sessions d'admission pour conseiller et orienter les candidats ;
- Ils interviennent lors d'événements organisés par les antennes de l'Institut de l'Engagement ou ses partenaires ;
- Deux ans après la fin de leur accompagnement par l'Institut de l'Engagement, ils peuvent prendre part à la procédure d'admission des nouvelles promotions, et parrainer des lauréats.

L'ouverture à de nouveaux profils de bénéficiaires a commencé au printemps 2016, suite à la demande de plusieurs associations. L'Institut de l'Engagement a choisi de s'ouvrir à des jeunes ayant effectué un bénévolat "consistant et de longue durée", en plus des jeunes en Service Civique, SVE ou VSI. Si le Service Civique reste à >90% la source principale de recrutement de lauréats, cette ouverture permet à l'Institut :

- de valoriser plus largement l'engagement des jeunes, au-delà du Service Civique
- d'élargir son vivier de candidats, et de se positionner comme un acteur majeur de l'engagement.

En partenariat avec la Croix-Rouge Française et l'APF France Handicap, l'Institut de l'Engagement a par ailleurs ouvert, à l'automne 2016, la filière « **Gouvernance et Engagement** ». L'objectif est de donner des clés à des jeunes qui s'engagent et qui souhaitent prendre des responsabilités en tant que bénévoles dans l'action et la gouvernance des associations, pour leur permettre de renforcer leurs compétences professionnelles grâce à une meilleure synergie entre leurs activités bénévoles et les activités professionnelles.

Une première promotion de 17 lauréats a été recrutée à l'Automne 2016. Après évaluation, il a été décidé d'élargir l'expérience à l'automne 2017. 26 candidats se sont présentés au titre de la filière « Gouvernance et Engagement », et 22 sont devenus lauréats. La Ligue de l'enseignement et Familles Rurales ont rejoint le projet en 2017.

3 – Ressources et outils

Dès sa création, l'Institut de l'Engagement a fait le choix de s'appuyer sur des outils informatiques performants pour démultiplier son impact, gérer son développement sur plusieurs sites, et assurer sereinement le changement d'échelle.

Entre 2015 et 2017 l'Institut de l'Engagement a renforcé ses outils informatiques et continue à les améliorer constamment :

- **le site de gestion des candidatures** : dépôt des candidatures, évaluation des dossiers, inscription des candidats et des membres du jury aux entretiens d'admission.... Pour la procédure de sélection 2017 la plateforme a permis de gérer 7 922 candidats inscrits (+115% par rapport à 2016), 3 042 dossiers complets à examiner (+111% par rapport à 2016) et 2 000 admissibles à l'oral (variation stable par rapport à 2016).
- **le CRM Salesforce**, permet un suivi individuel et exhaustif des lauréats et des partenaires entre toutes les antennes. Plusieurs missions de mécénat de compétences, menées par Accenture, ont permis d'adapter cet outil au plus près des besoins et des métiers de l'Institut de l'Engagement.
- **le site d'inscription aux Universités de l'Engagement**, pour les lauréats comme pour les animateurs d'ateliers.

En parallèle, l'Institut a mené un chantier pour la formalisation de toutes les méthodes et procédures récurrentes (procédure d'admission, accueil et accompagnement des lauréats, mobilisation des partenaires, etc.). Parmi les premiers résultats :

- un guide d'accompagnement (en diffusion interne et circulation continue),
- des outils à destination des bénévoles (guides des examinateurs et membres de jurys, guide et charte du parrainage...)
- des outils à destination des lauréats (autodiagnostic Création d'Activité, kit CV et lettre de motivation...),
- une procédure d'attribution des bourses...
- processus d'organisation des Universités
- processus d'admission...

La formalisation de la procédure d'admission a ainsi permis de réduire le délai entre l'élaboration de la liste d'admission, sa publication et l'envoi des messages d'information aux candidats à 24h au lieu de 72h précédemment, et ce malgré l'augmentation du nombre de candidats.

4 – Partenariat

Le soutien financier apporté par le FEJ a permis à l'Institut de l'Engagement d'ouvrir des antennes régionales et de renforcer ainsi la mobilisation de partenaires sur l'ensemble du territoire. Grâce aux antennes régionales, des collectivités territoriales ont rejoint les partenaires de l'Institut de l'Engagement : le Conseil Régional Nouvelle Aquitaine, le Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle et le Conseil Départemental de l'Isère soutiennent financièrement l'Institut de l'Engagement. L'objectif est que les collectivités territoriales s'impliquent sur le long terme pour assurer la pérennité de ces antennes.

VI. ENSEIGNEMENTS SUR LE DEPLOIEMENT MIS EN PLACE

Sur les partenariats financiers

L'implication des collectivités territoriales est une composante clé du développement local. Les soutiens locaux ont un impact direct sur la l'implantation de chaque antenne, ainsi que sur sa pérennité.

A l'inverse, l'ouverture d'antennes régionales n'a pas permis à ce stade de générer des soutiens de financeurs privés.

L'augmentation et la diversification des bénéficiaires ont ouvert de nouvelles opportunités de développement du modèle économique de l'Institut de l'Engagement :

- L'ouverture du programme à de nouveaux publics a permis de développer des services à destination des associations, comme la filière « Gouvernance et Engagement ».
- L'augmentation du nombre de bénéficiaires permettra à l'Institut de l'Engagement de s'appuyer de plus en plus à l'avenir sur la communauté des anciens lauréats : les plus de 2 900 jeunes accompagnés depuis 2012 sont autant d'ambassadeurs de l'Institut de l'Engagement et de l'efficacité de ses actions. Ils peuvent soutenir l'Institut en propre (premiers dons d'anciens lauréats en 2016) comme au sein de leurs structures (mises en relation avec des contacts financement, collecte collective, etc.)

Sur la structure de l'association

Le déploiement de l'Institut de l'Engagement – en termes de hausse du nombre de bénéficiaires et de déploiement territorial – a eu un impact sur les moyens humains : l'équipe est passée de 8 salariés en 2014, à 24 salariés en 2017. Cette hausse s'explique par :

- L'augmentation du nombre de lauréats, conduisant à l'augmentation du nombre de chargés d'accompagnement pour assurer le maintien de la qualité des actions mises en œuvre,
- L'ouverture d'antennes régionales, ayant un impact sur les besoin de coordination et d'encadrement des équipes : recrutement de directrices d'antennes, recrutement à des postes de fonctions support.

Pour faire face à cette hausse des effectifs et à la répartition de l'équipe sur plusieurs sites, l'Institut de l'Engagement a dû structurer son fonctionnement. Tout au long de cette démarche, l'Institut de l'Engagement a pu s'appuyer sur les conseils et les orientations d'un Conseil d'Administration particulièrement stable et impliqué.

Les outils informatiques ont été l'un des principaux leviers du déploiement, permettant à l'Institut de démultiplier ses capacités, notamment pour la procédure de sélection : gestion d'un nombre croissant de candidats, d'évaluation de dossiers, d'examineurs... Grâce à ces outils il a été possible de concilier une action individualisée (l'accompagnement des lauréats) et une ambition nationale (présence de lauréats dans toute la France, essaimage régional).

Sur les bénéficiaires

Le déploiement territorial et l'augmentation du nombre de lauréats ont démultiplié l'impact du projet innovant porté par l'Institut de l'Engagement. De nouveaux partenariats ont pu être mis en œuvre pour ouvrir des voies de réussite aux lauréats.

Ce sont désormais 2 000 bénévoles et 300 partenaires (établissements d'enseignement, entreprises, fondations, associations, collectivités...), à travers toute la France, qui promeuvent et valorisent l'engagement des jeunes, en leur ouvrant des portes vers la formation, l'emploi et la création d'activité.

VII. CONCLUSION

Le soutien du FEJ a permis le financement du déploiement territorial de l'Institut de l'Engagement et l'augmentation du nombre de lauréats. En 3 ans :

- 3 antennes régionales et 1 mission départementale de l'Engagement ont été créées ;
- 2 210 lauréats ont été repérés, orientés, accompagnés, soutenus, entraînés ;
- 300 partenaires locaux et nationaux (universités, écoles, entreprises, fondations, collectivités, associations), et 1000 bénévoles ont rejoint le réseau de l'Institut.

L'objectif de l'Institut de l'Engagement est désormais de renforcer et de pérenniser les antennes existantes.

Fond d'expérimentation pour la jeunesse

Ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire
Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13

Téléphone : 01 40 45 93 22

www.experimentation.jeunes.gouv.fr

